

2025



# NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025



Conseil municipal du 01/04/2025

## **I. Cadre général du budget**

## **II. La section de fonctionnement**

- A. Les dépenses de fonctionnement
- B. Les recettes de fonctionnement

## **III. La section d'investissement**

- A. Dépenses d'investissement
- B. Les recettes d'investissement

## I. LE CADRE GENERAL DU BUDGET

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de renforcer l'information des citoyens et des élus et faciliter la compréhension de celui-ci.

Le budget se compose de 2 sections : la section d'investissement et la section de fonctionnement.

La section de fonctionnement comprend les dépenses et les recettes courantes nécessaires au fonctionnement des services municipaux ainsi que les charges financières liées aux intérêts de la dette.

La section d'investissement comprend, en dépenses, les opérations patrimoniales telles que les achats de matériels, les constructions ou les travaux d'infrastructure. Elle comprend également le remboursement du capital d'emprunt, le déficit reporté et des opérations d'ordre. Les recettes d'investissement permettent leur financement.

L'équilibre de chacune des sections du budget est assuré après les subventions par l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement.

Le budget primitif constitue la première décision budgétaire prise par le conseil municipal pour l'année considérée. Il comprend l'ensemble des crédits inscrits pour financer les différents services municipaux, les actions lancées par la municipalité et les investissements prévus.

Notre budget 2025 a été élaboré dans un contexte de crise économique.

Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- De mobiliser des subventions chaque fois que c'est possible.

Les dépenses et les recettes s'équilibrent de la manière suivante :

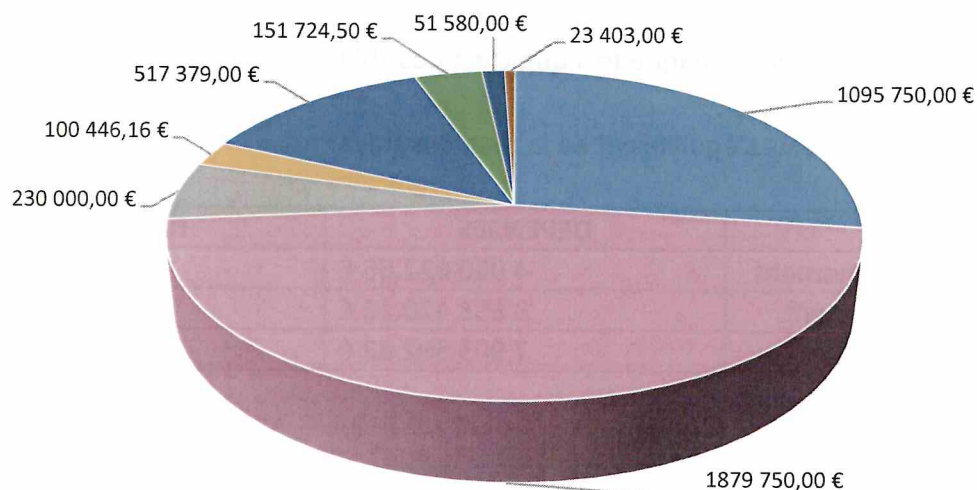
|                           | DEPENSES              | RECETTES              |
|---------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Section de fonctionnement | 4 050 032.66 €        | 4 050 032.66 €        |
| Section d'investissement  | 3 853 470.16 €        | 3 853 470.16 €        |
| <b>TOTAL</b>              | <b>7 903 502.82 €</b> | <b>7 903 502.82 €</b> |

## II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

**A - Les dépenses de fonctionnement** sont constituées en grande partie de charges indispensables sur lesquelles la Mairie ne dispose que de faibles marges de manœuvre. Il s'agit principalement des charges de personnel puis des charges à caractère général, des contingents et charges obligatoires et enfin du remboursement des intérêts de la dette.

| CHAPITRES BUDGETAIRES                  | BP 2025               | OBSERVATIONS                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CHARGES A CARACTERE GENERAL            | 1 095 750,00 €        | Poursuite de la maîtrise des dépenses.                                                                                                                                                                                 |
| CHARGES DE PERSONNEL                   | 1 879 750,00 €        | Poursuite de la maîtrise des charges salariales.                                                                                                                                                                       |
| VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 230 000,00 €          | Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements                                                                                                                     |
| OPERATIONS D'ORDRES                    | 100 446,16 €          | Amortissements - Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement du renouvellement des investissements mobiliers                                                                        |
| AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE     | 517 379,00 €          | Ce chapitre regroupe les participations aux syndicats intercommunaux, au SIDS, CCAS, les subventions aux associations, les indemnités des élus, les dépenses pour le livres de prix aux écoles, les subsides scolaires |
| CHARGES FINANCIERES                    | 151 724,50 €          | Crédits prévisionnels destinés au paiement des intérêts des emprunts en cours de remboursement                                                                                                                         |
| CHARGES SPECIFIQUES                    | 51 580,00 €           | Titres annulés sur exercices antérieurs                                                                                                                                                                                |
| DOTATIONS AUX PROVISIONS               | 23 403,00 €           | Provision constituée pour couvrir un risque ou une charge                                                                                                                                                              |
| <b>TOTAL</b>                           | <b>4 050 032,66 €</b> |                                                                                                                                                                                                                        |

BP 2025-DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 4 050 032.66 €

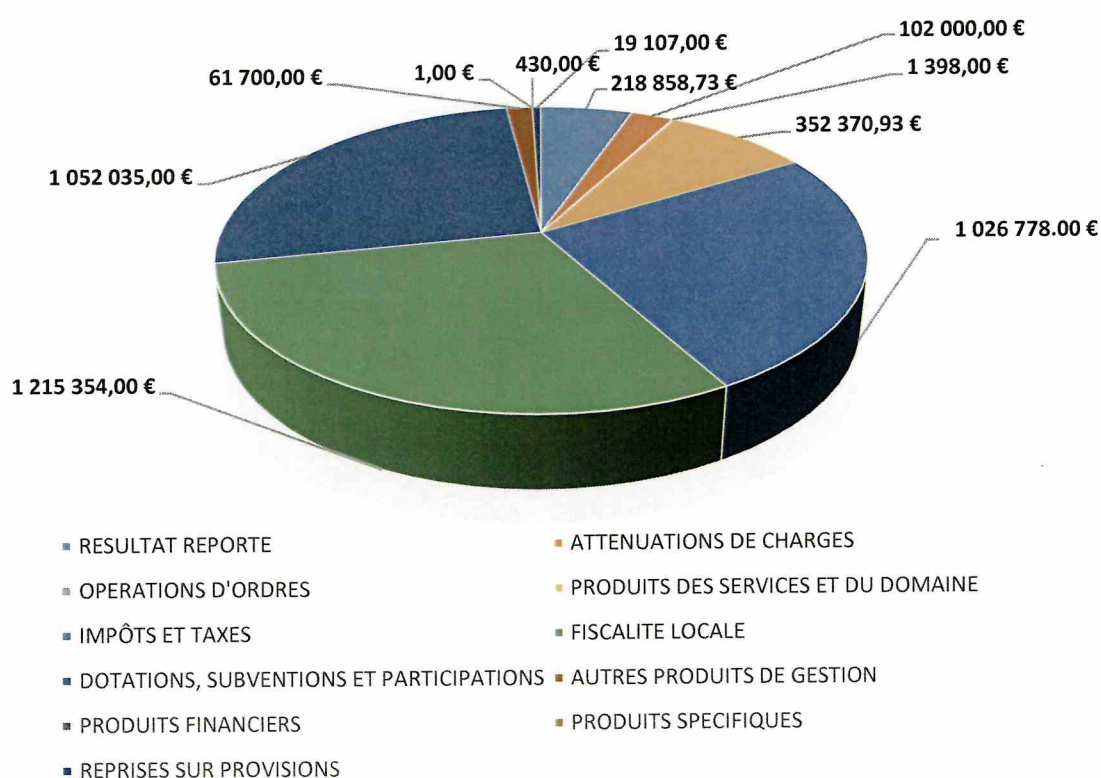


- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL
- VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- OPERATIONS D'ORDRES
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES
- CHARGES FINANCIERES
- CHARGES SPECIFIQUES
- DOTATIONS AUX PROVISIONS

## B – Les recettes de fonctionnement

| CHAPITRES BUDGETAIRES                    | BP 2025               | OBSERVATIONS                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RESULTAT REPORTE                         | 218 858,73 €          | Surplus de l'excédent de fonctionnement dégagé de l'exercice 2024 qui est de 418 858,73 €.<br><b>200 000 € ont été inscrit à l'article 1068 en section d'investissement recette pour financer les travaux d'investissement</b>                                                    |
| ATTENUATIONS DE CHARGES                  | 102 000,00 €          | Remboursement sur rémunération du personnel, des contrats-aidés, des arrêts maladie                                                                                                                                                                                               |
| OPERATIONS D'ORDRES                      | 1 398,00 €            | Amortissement de la subvention perçue en 2019 pour la rénovation de l'éclairage public                                                                                                                                                                                            |
| PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE      | 352 370,93 €          | Ce chapitre regroupe les recettes prévisionnelles relatives à l'exploitation des services communaux (cantine, alsh, occupation du domaine public, concessions, droit de pêche, remboursement des salaires et frais de la police municipale mutualisée, charges sur les loyers...) |
| IMPÔTS ET TAXES                          | 1 026 778,00 €        | Attribution de compensation versée par la COA, FNGIR, FPIC et Fonds Départemental de Péréquation Taxe Droits Enregistrement                                                                                                                                                       |
| FISCALITE LOCALE                         | 1 215 354,00 €        | Impôts directs locaux, taxes droits de mutation, pylones et électricité                                                                                                                                                                                                           |
| DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS | 1 052 035,00 €        | Compensation fiscale, Dotations versées par l'Etat, Versements CAF, FCTVA, etc                                                                                                                                                                                                    |
| AUTRES PRODUITS DE GESTION               | 61 700,00 €           | Revenus locatifs des immeubles, remboursement assurance sur sinistres                                                                                                                                                                                                             |
| PRODUITS FINANCIERS                      | 1,00 €                | Intérêts parts sociales sur emprunt                                                                                                                                                                                                                                               |
| PRODUITS SPECIFIQUES                     | 430,00 €              | Mandats annulés sur exercices antérieurs                                                                                                                                                                                                                                          |
| REPRISES SUR PROVISIONS                  | 19 107,00 €           | Reprise de la provision constituée en 2024                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>4 050 032,66 €</b> |                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

BP 2025 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT 4 050 032,66

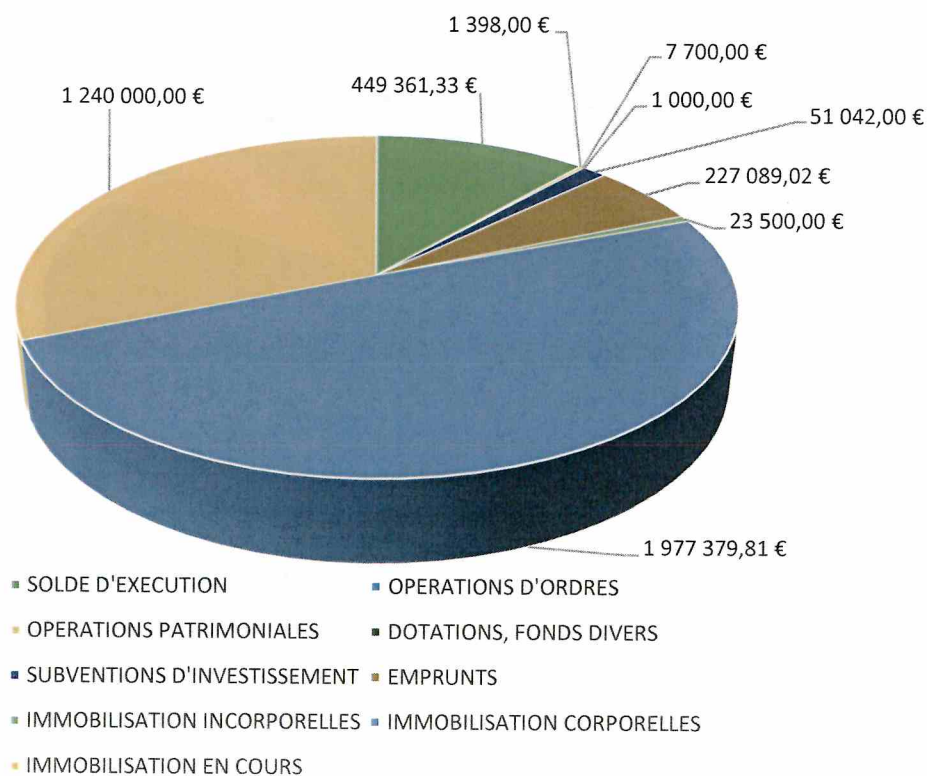


### III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

#### A – Dépenses d'investissement

| CHAPITRES BUDGETAIRES               | BP 2025               | OBSERVATIONS                                                                                                                                  |
|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| SOLDE D'EXECUTION                   | 449 361,33 €          | Déficit 2024 reporté                                                                                                                          |
| OPERATIONS D'ORDRES                 | 1 398,00 €            | Amortissement de la subvention perçue en 2019 pour la rénovation de l'éclairage public                                                        |
| OPERATIONS PATRIMONIALES            | 7 700,00 €            | Reprise sur les avances versées dans le cadre du marché de travaux de réaménagement de la résidence heurteau (prévu en dépense et en recette) |
| DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES | 1 000,00 €            | Reversement d'une part de la Taxe Aménagement à COA                                                                                           |
| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT        | 51 042,00 €           | Remboursement ADVB, DETR et FTU voir tableau détaillé en annexe                                                                               |
| EMPRUNTS                            | 227 089,02 €          | Remboursement du capital des emprunts                                                                                                         |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES       | 23 500,00 €           | Voir tableau détaillé en annexe                                                                                                               |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES         | 1 977 379,81 €        | Voir tableau détaillé en annexe                                                                                                               |
| IMMOBILISATIONS EN COURS            | 1 240 000,00 €        | Travaux à la Résidence Heurteau dans le cadre de l'ERBM - Réfection voiries et trottoirs (voir tableau détaillé en annexe)                    |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>3 978 470,16 €</b> |                                                                                                                                               |

BP 2025 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT 3 978 470.16 €



## B – Les recettes d'investissement

| CHAPITRES BUDGETAIRES                    | BP 2025               | OBSERVATIONS                                                                                                                                  |
|------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 230 000,00 €          | Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus                                     |
| PRODUITS DE CESSIONS                     | 1 740 500,00 €        | Vente du bâtiment situé aux Grangettes, 16 rue J Jaurès. Régularisation de l'indemnité d'assurance de l'incendie piscine                      |
| OPERATIONS D'ORDRES                      | 100 446,16 €          | Amortissements. Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements                            |
| OPERATIONS PATRIMONIALES                 | 7 700,00 €            | Reprise sur les avances versées dans le cadre du marché de travaux de réaménagement de la résidence heurteau (prévu en dépense et en recette) |
| DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES      | 482 000,00 €          | Excédent de fonctionnement capitalisé, taxe d'aménagement et FCTVA sur les dépenses d'investissement 2024                                     |
| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT             | 1 417 824,00 €        | Subventions perçues de l'Etat, Département, Région pour les travaux d'investissement                                                          |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>3 978 470,16 €</b> |                                                                                                                                               |

